

Courrier à destination des adhérents du club Mai 2021

Chères adhérentes, chers adhérents,

À l'aube d'une reprise que nous souhaitons sans coupure, nous espérons vous trouver en bonne santé et impatients de retrouver le chemin des terrains, volants et raquettes de badminton.

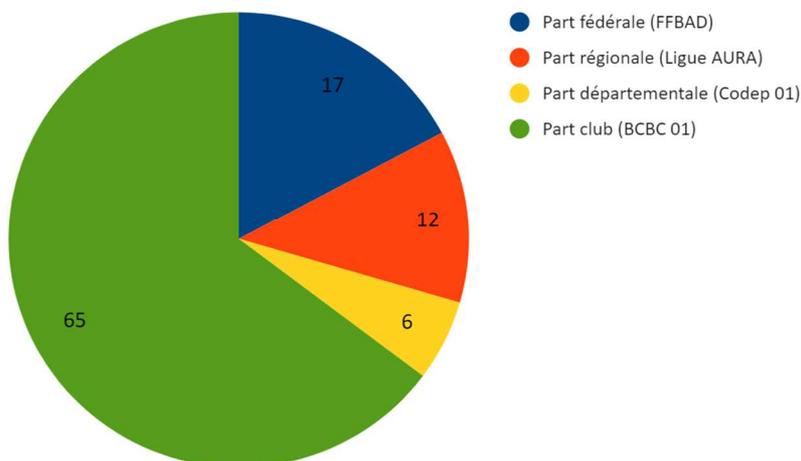
Depuis de longs mois, l'équipe dirigeante travaille dans l'ombre pour préparer activement la reprise et réfléchir au fonctionnement du club après la crise sanitaire.

Aussi, devant vos questionnements sur un éventuel geste de la part du club au regard des 2 saisons tronquées que nous venons de vivre, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Tout d'abord, le nombre de mois joués sur chaque saison était de 9,5 sur 12 en 19/20, de 5 sur 12 pour les adultes en 20/21 et de 6.5 sur 12 pour les jeunes en 20/21 également. Ces chiffres nous ont amené à une proposition adressée uniquement aux adhérents sur la saison actuelle, estimant que sur la saison précédente, la pratique n'avait pas été trop impactée.

Ensuite, le paiement que vous effectuez en début de saison pour adhérer au club n'est pas encaissé en totalité, puisqu'une partie sert à régler la partie "licence" aux instances fédérales (fédération, ligue et comité). En voici les détails en pourcentages pour plus de clarté de votre part :

Décomposition de l'adhésion au club (en %)



En moyenne, donc, 65 % de ce que vous avez payé rentre dans les caisses du club, les 35 % restants n'étant pas remboursables et non remboursés par les instances pour des raisons qui sont nombreuses et complexes, et que l'on ne détaillera pas dans ce courrier. Et c'est sur cette enveloppe de 65 %, que nous vous proposons la compensation financière suivante :

20 (vingt) Euros par adhérent sur le renouvellement de l'adhésion au club sur la saison 2021/2022

A partir de là, vous avez deux possibilités :

- accepter cette compensation
- refuser cette compensation pour soutenir le club dans la poursuite de ses activités

Cette somme peut vous paraître dérisoire, mais elle représente tout de même **21 %** de la part club d'un adulte compétiteur, **33 %** de la part club d'un adulte "loisir", **20 %** de la part club d'un jeune compétiteur, **30 %** de la part club d'un jeune "loisir", et **27 %** de la part club d'un jeune "minibad".

L'équilibre financier du club repose en majorité sur les recettes liées à vos adhésions, et la crise sanitaire, arrivée subitement, n'a pas permis de faire évoluer ce modèle économique. D'autant plus qu'avec le statut de club employeur depuis septembre 2019, il est primordial pour nous de pouvoir pérenniser cet emploi dans le temps afin de continuer à développer notre activité.

De façon pratique, cette compensation financière sera à choisir ou non, au moment de votre ré-adhésion en cochant la case correspondante sur la fiche d'inscription.

Conscient que cette décision difficile à prendre ne peut satisfaire tous les adhérents, nous devons, en tant que dirigeants, penser à la pérennité et à la stabilité du club pour pouvoir vivre des jours meilleurs sur et autour des terrains.

Nous sommes bien entendu à l'écoute de vos remarques et soyez assurés de notre dévouement.

Le Conseil d'Administration du Badminton Club Bourg Ceyzeriat 01